

Tous les montants sont exprimés en dollars américains.

KIBALI CLÔTURE L'ANNÉE 2024 AVEC UNE BONE PERFORMANCE

Kinshasa, République Démocratique du Congo, 28 janvier 2025 - Barrick Gold Corporation (NYSE : GOLD) (TSX : ABX) a annoncé aujourd'hui que sa mine d'or de Kibali a connu une amélioration de ses performances au cours du dernier trimestre de l'année, ce qui lui a permis d'atteindre le débit annuel le plus élevé depuis sa mise en service. Cette étape souligne l'attention constante portée à l'excellence opérationnelle de la mine et sa capacité à produire des résultats solides.

Sebastiaan Bock, Directeur des Opérations de Barrick pour l'Afrique et le Moyen-Orient, a déclaré : « 2024 a été une année à multiples défis qui a nécessité une réorganisation interne et quelques ajustements au niveau de sa direction ; malgré cela, les résultats enregistrés ont encore une fois prouvé que la mine de Kibali a maintenu un régime constant et une efficacité opérationnelle avec des coûts de production faibles. À la clôture de cette année, la mine s'est bien positionnée pour bâtir sur cette base et atteindre des résultats solides en 2025 et au-delà. »

L'équipe de direction a été renforcée et l'exploration se concentre sur les zones très prometteuses dans le périmètre minier de Kibali. Ces zones renferment un fort potentiel de découvertes de nouveaux gisements d'or à une distance raisonnable de l'usine pour des engins roulant, ce qui renforcera notre pipeline de réserves.

« Barrick réalise également des avancées significatives dans la construction de sa centrale solaire de 16 MW à Kibali, qui contribuera à la réduction des émissions de dioxyde de carbone de 45 à 24 kt par an. Kibali est non seulement la plus grande mine d'or d'Afrique et un leader mondial en matière d'automatisation, mais elle s'érige aussi en modèle en matière d'énergie renouvelable au sein de l'industrie minière africaine », a déclaré M. Bock.

Une grande partie de l'électricité de Kibali est déjà fournie par ses trois centrales hydroélectriques, mais la nouvelle centrale solaire et le système de stockage d'énergie par batteries, qui devraient être achevés en juin prochain, aideront Kibali à réduire sa consommation de carburant de 53% tout en augmentant la part des énergies renouvelables dans son bouquet énergétique de 81 à 85%. Conçue pour soutenir l'approvisionnement en énergie hydroélectrique pendant la saison sèche dans la région, ce dispositif permettra également à Kibali d'opérer à 100% avec une énergie renouvelable pendant six mois de l'année.

Kibali a maintenu ses certifications ISO 45001 (santé et sécurité au travail) et ISO 14001 (gestion de l'environnement), confirmant les normes élevées de Barrick en matière de gestion responsable de ses opérations. Le prélèvement d'eau douce dans la rivière Kibali a été réduit de 15 à 11% pour l'année grâce à une modification du système de réticulation d'eau et quatre camions électriques de 50 tonnes ont été livrés sur le site à des fins d'essai.

La préservation de la biodiversité et l'amélioration de l'environnement naturel demeurent des priorités pour Barrick. African Parks et la société collaborent pour réintroduire 64 rhinocéros blancs

supplémentaires dans le Parc National de la Garamba, fort de la réintroduction réussie des 16 rhinocéros en 2023.

À ce jour, la contribution de Kibali dans l'économie congolaise se chiffre à plus de \$US 5,7 milliards. De ce montant, \$US 3 milliards ont été dépensés auprès des fournisseurs et prestataires de services locaux. « Nous continuons à travailler main dans la main avec la population congolaise, en soutenant les entreprises locales, en créant des emplois et en améliorant les moyens de subsistance », a déclaré M. Bock.

Dans le cadre de ses efforts continus dans la promotion du Contenu local, Barrick a maintenu une étroite collaboration avec l'autorité de régulation congolaise, l'ARSP, afin d'augmenter les opportunités pour les entreprises locales. Tous les appels d'offres sont désormais publiés sur les sites internet de la mine et de l'ARSP, touchant ainsi plus de 500 entreprises congolaises dans la région.

De plus, Barrick a fortement investi dans des projets de développement communautaire à travers son fonds provenant de la dotation de 0,3% du chiffre d'affaires annuel. À ce jour, 41 des 44 projets prévus ont été achevés et plusieurs autres sont prévus pour 2025. La mine progresse également avec son initiative de Cahier des charges, avec trois projets achevés et apprêtant plusieurs autres pour leur remise officielle aux communautés. En 2024, un total de \$US 4,4 millions ont été investis dans ces efforts de développement communautaire.

Demandes de renseignements :

Directeur pays - RDC
Cyrille Mutombo
+243 812 532 441

*Relations avec les investisseurs et
les médias*
Kathy du Plessis
+44 20 7557 7738
Courriel : barrick@dpapr.com

Site web : www.barrick.com

Mise en garde concernant les informations prospectives

Certaines informations contenues ou incorporées par référence dans ce communiqué de presse, y compris toute information concernant notre stratégie, nos projets, nos plans ou nos performances financières ou opérationnelles futures, constituent des « déclarations prospectives ». Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, sont des déclarations prospectives. Les mots, « en bonne voie », « potentiel », « en attente », « continuer », « croître », « engagement », « augmenter », « croître », « volonté » et d'autres expressions similaires identifient des déclarations prospectives. En particulier, ce communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter, en ce qui concerne : les orientations prospectives de Barrick en matière de production ; les opportunités de production et d'exploration anticipées à Kibali, et son potentiel de remplacement des réserves nettes d'épuisement ; La stratégie, les plans, les cibles et les objectifs de Barrick en ce qui concerne les questions de gouvernance environnementale et sociale, y compris les énergies renouvelables, la biodiversité et les avantages anticipés des initiatives d'approvisionnement local de Kibali et des investissements dans les partenariats et les communautés locales ; l'investissement de Barrick dans des programmes et des projets communautaires ; et l'engagement de Barrick envers la RDC et les opportunités de croissance potentielles supplémentaires..

Les déclarations prospectives sont nécessairement basées sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses, y compris des estimations et des hypothèses importantes liées aux facteurs énoncés ci-dessous qui, bien que considérées comme raisonnables par la société à la date du présent communiqué de presse à la lumière de l'expérience de la direction et de sa perception des conditions actuelles et des développements attendus, sont intrinsèquement soumises à des incertitudes et à des éventualités commerciales, économiques et concurrentielles significatives. Des facteurs connus et inconnus peuvent entraîner une différence matérielle entre les résultats réels et ceux prévus dans les déclarations prospectives, et il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations et informations. Ces facteurs incluent, mais ne sont pas limités à : les fluctuations des prix au comptant et à terme de l'or, du cuivre ou de certaines autres matières premières (telles que l'argent, le carburant diesel, le gaz naturel et l'électricité) ; la nature spéculative de l'exploration et du développement miniers ; les changements dans la législation, la fiscalité, les contrôles ou les réglementations des gouvernements nationaux et locaux et/ou les changements dans l'administration des lois, des politiques et des pratiques ; l'expropriation ou la nationalisation des biens et les développements politiques ou économiques en RDC et dans d'autres juridictions dans lesquelles la société ou ses affiliés exercent ou pourraient exercer des activités à l'avenir ; les changements dans la performance de la production minière, l'exploitation et les succès de l'exploration ; la possibilité que les résultats futurs de l'exploration ne soient pas conformes aux attentes de la société ; la perturbation des voies d'approvisionnement qui peut entraîner des retards dans les activités de construction et d'exploitation minière, y compris des perturbations dans l'approvisionnement en intrants miniers clés en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ; le risque de perte en raison d'actes de guerre, de terrorisme, de sabotage et de troubles civils ; le non-respect des lois et réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité ; l'incertitude quant à savoir si tout ou partie des investissements et projets ciblés de Barrick atteindront les objectifs de la société en matière d'allocation de capital et de taux de rendement interne ; l'atteinte à la réputation de la société en raison de la survenance réelle ou perçue d'un certain nombre d'événements, y compris la publicité négative concernant la gestion par la société des questions environnementales ou les relations avec les groupes communautaires, qu'elle soit avérée ou non ; les risques associés aux nouvelles maladies, épidémies et pandémies, y compris les effets et les effets potentiels de la pandémie mondiale de Covid-19 ; les litiges et les procédures judiciaires et administratives ; les relations avec les employés, y compris la perte d'employés clés ; l'augmentation des coûts et les risques physiques et de transition liés au changement climatique, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes, les pénuries de ressources, les nouvelles politiques et les réglementations accrues concernant les niveaux d'émission de gaz à effet de serre, l'efficacité énergétique et la déclaration des risques ; et la disponibilité et l'augmentation des coûts associés aux intrants miniers et à la main d'œuvre. En outre, il existe des risques et des dangers associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, notamment des risques environnementaux, des accidents industriels, des formations inhabituelles ou inattendues, des pressions, des effondrements, des inondations et des pertes de lingots d'or, de cathodes de cuivre ou de concentrés d'or ou de cuivre (et le risque d'une assurance inadéquate, ou de l'incapacité d'obtenir une assurance, pour couvrir ces risques).

Nombre de ces incertitudes et éventualités peuvent affecter nos résultats réels et les faire différer matériellement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prévisionnelles faites par nous ou en notre nom. Les lecteurs sont avertis que les déclarations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performance future. Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont assorties de cette mise en garde. Une référence spécifique est faite au formulaire 40-F/formulaire d'information annuel le plus récent déposé auprès de la SEC et des autorités provinciales canadiennes de réglementation des valeurs mobilières pour une discussion plus détaillée de certains des facteurs qui sous-tendent les déclarations prévisionnelles et les risques qui peuvent affecter la capacité de Barrick à réaliser les attentes énoncées dans les déclarations prévisionnelles contenues dans le présent communiqué de presse.

Barrick décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser les déclarations prévisionnelles, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi applicable l'exige.